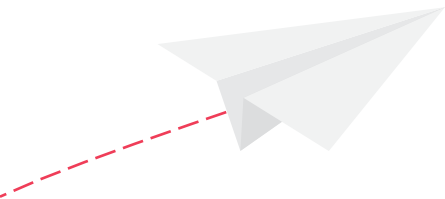




Communiqué de Presse

Décret Assurance chômage : Des emplois plutôt que des sanctions !

À Courbevoie, le 4 janvier 2019



Le 30 décembre dernier, au cœur des fêtes de fin d'année, un décret d'application de la loi « avenir professionnel » était discrètement publié au Journal Officiel. Au programme, le durcissement des sanctions vis-à-vis des privés d'emploi. Il prévoit notamment la suppression de l'allocation chômage pour insuffisance de recherche d'emploi ou encore l'impossibilité de refuser un emploi moins payé que le dernier effectué. Ces mesures renforcent l'idée reçue selon laquelle les privés d'emploi sont des fainéants et des fraudeurs. Pour la JOC, le problème est ailleurs : il n'y a pas assez d'emploi pour faire face à la crise du chômage. La JOC redit que les jeunes du milieu ouvrier et de quartiers populaires n'ont qu'une attente : trouver un emploi digne !

Avec ce décret, la majorité se détourne encore du vrai problème : le manque d'emploi et d'accompagnement. Les privés d'emploi sont une nouvelle fois culpabilisés. **« Ce n'est pas aux privés d'emploi de porter la responsabilité du chômage, c'est le résultat d'un système économique qui les prive d'un droit : celui de travailler ! »** regrette la présidente de la JOC, Lola Mehl. **Nous ne sommes pas dupes : contrôler et sanctionner davantage les privés d'emploi ne résout pas le problème du chômage. »**

Alors que la majorité présente ces mesures comme « une logique de justice », la pression est mise, encore une fois, sur les plus précaires et les plus pauvres. Menacés de perdre leurs droits, elles et ils doivent justifier de leurs faits et gestes et légitimer la perception de leurs allocations. Tandis que les conditions de travail se dégradent de plus en plus, la précarité est banalisée, devenant un passage obligatoire pour accéder à l'emploi.

La JOC déplore des choix politiques où les moyens sont donnés pour sanctionner et contrôler, au lieu de créer de l'emploi et d'améliorer l'accompagnement des privés d'emploi. Ce décret illustre une culture de l'exclusion, de l'injustice sociale institutionnalisée.

Le 10 janvier, le livre « *La Vie devant nous : récits de jeunes privé-e-s d'emploi* », publié aux Editions de l'Atelier par la JOC, en partenariat avec la Coopérative *Dire le Travail*, sortira en librairie. Neuf jeunes privés d'emploi prêtent leur voix pour faire entendre ce qu'elles et ils vivent en tant que privés d'emploi. Des récits qui renversent le mythe du « *quand on veut, on peut* » si répandu aujourd'hui.

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour changer ce qui ne va pas autour d'eux. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Contact presse

BAUCHET Asmahan

Tél. fixe : 01 49 97 00 18

Portable : 06 79 64 28 79

asmahan.bauchet@joc.asso.fr

Jeunesse Ouvrière
Chrétienne

-

246 Bd Saint Denis - BP36

92403 Courbevoie CEDEX

Tél. : 01 49 97 00 00

Fax 01 49 97 00 01

www.joc.asso.fr